

Dévasage du port : un dossier difficile



Atout de Binic, le port dans la ville pâtit de son envasement récurrent... |

Difficile à la base, le dossier du dévasage du port de plaisance s'est complexifié au fil du temps. « **Lors de la première consultation, aucun bureau d'étude n'a répondu. Il semblerait que les entreprises hésitent à s'engager** », souligne le maire Christian Urvoy, maire, en séance du conseil municipal mardi.

Une difficulté à laquelle s'ajoute évidemment l'aggravation de la situation. « **En fond de bassin, ce n'est plus une île qui s'est formée, mais trois** », relève Nathalie Mobuchon, élue de la minorité. Un envasement qui nuit non seulement à l'activité du port, mais aussi à l'image touristique de la ville...

Consciente du problème, et malgré des tentatives peu probantes, la collectivité va lancer cette nouvelle consultation, avec prise en charge totale du dossier pour les entreprises de maîtrise d'oeuvre, à savoir les études d'impact et réglementaires nécessaires, la remise en suspension des sédiments comme nouveau mode de dragage, le dragage du prébassin (fond de bassin) avec gestion d'une partie des sédiments à terre, ouverture des palplanches « **afin de permettre la continuité dans l'évacuation des eaux et des sédiments de l'lc** », précise Christian Urvoy.

Le dossier intégrera également les travaux de mise en oeuvre d'un process d'accompagnement hydrodynamique des sédiments pour l'entretien du bassin. « **On ne peut qu'approuver le fait qu'il se passe enfin quelque chose** », fait remarquer Nathalie Mobuchon. « **En espérant avoir des réponses à cet appel à candidature** », relève Christian Urvoy...